

	807- Politique-Charte-Environnement – Cybersécurité - FOURNISSEURS _ NCS Usage Public / Public	Indice: A5 Page: 1/3
---	---	-------------------------

NCS SYSTEMS souhaite que l'ensemble de ses fournisseurs maîtrisent leurs impacts sur l'environnement et la cybersécurité.

NCS SYSTEMS wants all its suppliers to control their environmental and cybersecurity impact.

I. Pour le respect de l'environnement de notre supply chain / for the environment care of our supply chain:

1 - EXIGENCE/REQUIERMENT - CONCEPTION ET FABRICATION/ECO-DESIGN & MANUFACTURING:

a) Le Fournisseur doit être en mesure de démontrer qu'il tient compte dès la conception de l'impact de son produit sur l'environnement.

Supplier undertake to demonstrate that it takes into account the eco-design of its product on the environment.

b) Le Fournisseur doit être en mesure de démontrer que ses pratiques de fabrication sont respectueuses de l'environnement.

The Supplier must be able to demonstrate that its manufacturing practices are environmentally friendly.

c) Le Fournisseur s'engage à se conformer à la réglementation européenne en vigueur, il est essentiel de se conformer aux réglementations REACH et RoHS et d'informer NCS SYSTEMS de la présence éventuelle de substances SVHC dans ses produits

The Supplier undertakes to comply with the European regulations in force, it is essential to comply with REACH and RoHS regulations and to inform NCS SYSTEMS of the possible presence of SVHC substances in its products. (<https://echa.europa.eu/candidate-list-table>).

2 - EXIGENCE/REQUIREMENT - DECHETS ET EMISSIONS/RUBBISH & ATMOSPHERIC EMISSIONS:

Le fournisseur s'engage à mettre en place un plan d'action permettant de réduire ses déchets solides, d'eaux usées et d'émissions atmosphériques.

The supplier undertakes to put in place an action plan to reduce its solid waste, wastewater and atmospheric emissions.

3 - EXIGENCE/REQUIREMENT - TRANSPORT/TRANSPORTATION :

Le fournisseur s'engage à réduire l'impact du transport des marchandises sur l'environnement.

The supplier is committed to reducing the impact of freight transport on the environment.

4 - EXIGENCE/REQUIREMENT - LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT /ENVIRONMENT CARE :

Le fournisseur s'engage à communiquer sur demande son certificat ISO 14001 ou être dans une démarche pour se conformer à cette norme.

The supplier agrees, upon the request to communicate its ISO 14001 certificate or to be in a process to comply with this standard.

5 - EXIGENCE/REQUIREMENT- CONCERNANT LA DISCRIMINATION (EMPLOI ET PROFESSION / DISCRIMINATION (EMPLOYMENT AND OCCUPATION) :

Le fournisseur s'engage à ne pas violer la Convention n° 111 de l'OIT ** concernant la discrimination (emploi et profession) définit la discrimination comme « toute distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la religion, l'opinion politique, l'ascendance nationale ou l'origine sociale, qui a pour effet de détruire ou d'altérer l'égalité de chances ou de traitement dans l'emploi ou la profession ».

*The supplier undertakes not to violate ILO Convention No. 111 ** concerning Discrimination (Employment and Occupation) defines discrimination as "any distinction, exclusion or preference made on the basis of race, colour, sex, religion, political opinion, national extraction or social origin which has the effect of nullifying or impairing equality of opportunity or treatment in employment or occupation".*

6 - EXIGENCE/REQUIREMENT- LOIS LOCALES ET LA CONVENTION DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT) / LOCAL LAWS AND THE INTERNATIONAL LABOUR ORGANISATION (ILO) CONVENTION :

Le fournisseur s'engage à respecter les lois locales et la Convention de l'Organisation internationale du Travail (OIT) sur l'âge minimum du travail

La Convention de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants (n° 182) définit comme « enfant » une personne âgée de moins de 18 ans.

Les pires formes de travail des enfants comprennent toutes les formes d'esclavage ou de pratiques similaires à l'esclavage, telles que la vente et la traite d'enfants, la servitude pour dettes et le servage et le travail forcé ou obligatoire, y compris le recrutement forcé ou obligatoire d'enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés ; la prostitution infantile et la pornographie ; utiliser des enfants pour des activités illicites; et les travaux susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité des enfants.

The supplier undertakes to comply with local laws and with the International Labour Organisation (ILO) Convention on the Minimum Age for Admission to Employment. The ILO Convention on the Worst Forms of Child Labour (No. 182) defines a "child" as a person under the age of 18. The worst forms of child labour include all forms of slavery or practices similar to slavery, such as the sale and trafficking of children, debt bondage and serfdom and forced or compulsory labour, including forced or compulsory recruitment of children for use in armed conflict; child prostitution and pornography; the use of children in illicit activities; and work likely to harm the health, safety or morals of children.

**7 - EXIGENCE/REQUIREMENT - N'UTILISE PAS DE SERVICES DE SECURITE PRIVES OU PUBLICS/
DOES NOT USE PRIVATE OR PUBLIC SECURITY SERVICES**

Le fournisseur atteste qu'il n'engage pas ou n'utilise pas de services de sécurité privés ou publics qui :

- a) menace de torture ou de traitement cruel, inhumain ou dégradant,
- b) menace la vie et l'intégrité physique, ou
- c) viole la liberté d'association et le droit d'organisation

The supplier certifies that it does not engage or use private or public security services that:

- a) threaten torture or cruel, inhuman or degrading treatment,*
- b) threaten life and limb, or*
- c) violate freedom of association and the right to organise.*

**II. Pour la cybersécurité de notre supply chain / for the
cybersecurity of our supply chain:****1 - EXIGENCE/REQUIREMENT – IDENTIFICATION DES RISQUES / RISK ASSESMENT :**

Le fournisseur s'engage à identifier les principaux risques de sécurité liés à son SI (Système d'Information).

The supplier undertakes to identify the main security risks related to it IS (Information System).

2 - EXIGENCE/REQUIREMENT – VERIFICATION DES ANTECEDENTS / BACKGROUND CHECK :

Le fournisseur s'engage à effectuer une vérification des antécédents lors de l'embauche de ses salariés.

Provider agrees to conduct a background check when hiring employees.

3 - EXIGENCE/REQUIREMENT – FORMATION ET SENSIBILISATION / TRAINING AND AWARENESS:

Le fournisseur veillera à s'assurer des formations et sensibilisations minimales à la cybersécurité auprès de tous ses employés.

The supplier will ensure that minimum cybersecurity training and awareness is provided to all employees.

4 - EXIGENCE/REQUIREMENT– SUIVI ET REVUE / FOLLOW-UP AND REVIEW :

Au moins une fois par an, il pourra **être demandé au fournisseur** de mettre à jour son plan d'action concernant la sécurité de l'information.

At least once a year, the supplier could be asked to perform an update of information security action plan.